

Fonction Publique Territoriale

CONCOURS D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL Principal de 2^{ème} Classe

SESSION 2018

EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Epreuve de Français

Une épreuve écrite de français comportant :

- à partir d'un texte d'ordre général, la réponse à des questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte;
- des exercices destinés à évaluer les capacités du candidat en vocabulaire, orthographe et grammaire.

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

Reportez sur votre copie le numéro de la question et indiquez en face votre réponse.

Remarque importante : aucun signe distinctif (nom, prénom, signature, n° de convocation ...) ne doit apparaître sur les copies sous peine d'annulation de votre participation à ce concours.

Les brouillons ne seront pas ramassés.

Il sera tenu compte de la qualité de l'expression, de la présentation, de l'écriture.

FIN DES CONTRATS AIDES : LE SPORT VA SOUFFRIR

Cent ans après ses derniers jeux olympiques, Paris accueillera les JO de 2024. L'attente a été longue, mais l'euphorie est générale. Des investissements colossaux vont être réalisés et des quartiers vont être réhabilités. « Paris 2024 » est annoncé comme éco-responsable, sobre budgétairement et durable pour l'ensemble des citoyens.

C'est le début d'une nouvelle ère, mais aussi la fin d'un idéal : le début d'une libéralisation du sport, remplaçant un modèle fort et performant. La suppression de 150000 contrats aidés par le gouvernement pourrait en être l'acte fondateur.

Ce « plan social total » sera particulièrement préjudiciable au sport français, dans ce qui fait le liant de la cohésion sociale. Des milliers d'éducateurs sont aujourd'hui embauchés par les clubs amateurs et les communes grâce aux emplois aidés. Supprimer cette manne actera la fin de ces postes, la fin de leur présence, la fin des marqueurs de socialisation. A la suppression des contrats aidés s'ajoute la baisse des dotations pour les communes : moins 300 millions d'euros par an jusqu'en 2022. Soit autant de possibilités en moins d'investir dans le sport, d'aider les petites équipes, de soutenir les sportifs de demain et de participer à la vie collective des quartiers. Selon l'association des maires de France, 26% des collectivités ont déjà réduit leurs subventions pour le sport depuis 2015.

Et l'exonération de taxe d'habitation pourrait conforter cette tendance. Sans produit de substitution, les villes ne disposeraient plus de marges de manœuvre pour soutenir la communauté. Elles ne pourraient plus voter librement un budget à l'équilibre et seront tentées de rogner sur les dépenses secondaires...Dont celles du sport.

A l'échelon national, c'est le même constat. Evaluée à 0,72% du budget national en 2012, la dotation du ministère des sports n'a cessé de dégringoler, jusqu'à atteindre le chiffre famélique de 0,36% du budget en 2017.

Agir de la sorte, c'est tirer une balle dans le pied de la future génération des sportifs, des amateurs comme des professionnels. On sacrifie, sur l'autel de la rigueur budgétaire et de l'assainissement des comptes, la manne exceptionnelle du sport de proximité, du sport humain et relationnel. On empêche la cohésion sociale et la solidarité nationale de s'installer.

Le sport professionnel pour vivre, pour grandir, a besoin du sport amateur. Sans ce formidable vecteur de socialisation et de cohésion, sans le sport populaire, le sport de quartier, où seront les jeunes de demain ? Qui formera les futurs Teddy Riner et Warren Barguil ? Qui seront celles et ceux qui représenteront la France en 2024 ? Même les stars du football comme Ousmane Dembélé, ont été formés dans des clubs locaux, par des entraîneurs payés par les communes, avec des contrats aidés, avec l'aide des subventions publiques.

Privilégier la seule logique de rentabilité, c'est dynamiter le ciment du vivre ensemble, c'est oublier que le sport se pratique aussi dans la cité, aux pieds des immeubles et sur les terrains des villages.

Il faut protéger le sport, protéger les sportifs, s'opposer à la fin des emplois aidés, à la baisse des crédits, des subventions. Le sport est à la fois un vecteur de cohésion sociale et un accélérateur de performance, de bien-être et de fierté. Il ne doit plus être le laissé pour-compte. Ne sacrifions pas la « Génération 2024 ».

Par Richard BOUIGUE, Premier adjoint à la mairie du 12^{ème} arrondissement de Paris, et Pierre RONDEAU, économiste du sport.

I QUESTION SUR LE TEXTE (10 points)

- 1) Expliquer les termes suivants : (4 points);
 - Cohésion sociale (ligne N°10) (2 points);
 - Eco-responsable (ligne N°4) (2 points).
- 2) En quoi la suppression des emplois aidés et la baisse des dotations menacent-elles l'avenir du sport professionnel ? (2 points).
- 3) Selon les éléments développés par les auteurs du texte et selon vous, pourquoi le sport doit-il conserver une place importante dans nos cités ? (4 points).

II EXERCICES (10 points)

- 1) Dans la phrase : « 26% des collectivités ont déjà réduit leur subvention pour le sport » :
 - a) A quel temps et quel mode est conjugué le verbe ? (0.5 point)
 - b) Réécrivez cette phrase aux 4 temps simples de l'indicatif : (2 points)
 - c) Réécrivez cette phrase à la voix passive (1 point).
- 2) Dans le 1^{er} paragraphe du texte, relevez 4 adjectifs qualificatifs à partir desquels vous formerez l'adverbe correspondant : (2 points).
- 3) Dans la phrase : « des investissements colossaux vont être réalisés » : quelle est la nature du mot « investissements » ? (0.5 point).
- 4) Donnez un synonyme et un antonyme des mots suivants : (2 points)
 - Performant
 - Rigueur
- 5) Dans le texte suivant, repérez les mots mal orthographiés et réécrivez-les correctement (2 points)

Certe, les collectivités territoriales doivent s'astreindre à la rigueur budgétaire. Cependant, procéder à des coupes sombres et aveugles serait une attitude criminel pour l'avenir du sport. Les sportifs de demain doivent se sentir soutenu par les collectivités.